

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Réunion du 9 octobre 2023

RAPPORT POUR AVIS

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION DE LA COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES ET DU NOUVEAU SIECLE

I – CONTEXTE ET ENJEUX

La Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) propose et met en œuvre la stratégie de communication institutionnelle valorisant l'action de la collectivité et permettant de renforcer la connaissance de l'institution auprès du public.

La DCRP bénéficie par ailleurs d'un rattachement à la Direction Générale des Services, sur les champs administratifs et financiers, et sur la gestion des ressources humaines.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, suite aux propositions de réorganisation présentées au CST du 15 mai 2023, la DCRP a intégré le département « équipement le Nouveau Siècle », le service « fichier et interface institutionnelle » (ex DIRI) ainsi que les missions de communication interne et de cohésion (ex DCCI) auxquelles s'ajoutent la thématique de « marque employeur », devenant ainsi la direction de la communication, des relations publiques et du Nouveau Siècle (DCRPNS).

Avec l'intégration des agents issus de l'ex-DAGM, faisant suite à l'intégration de la communication interne, du département « équipement Le Nouveau Siècle », de compétences administratives, il est jugé pertinent de proposer un rattachement de la nouvelle entité DCRPNS auprès de la direction générale des services.

La direction générale des services (DGS) sera donc amenée à exercer les fonctions classiques de manager de direction générale.

Un lien fonctionnel entre la direction du Cabinet et la DCRPNS, placée sous l'autorité de la DGS, sera mis en place afin de veiller à la bonne articulation entre les activités de la direction et les activités des conseillers techniques du Cabinet affectés aux missions de communication et de relations presse.

Rappel des enjeux

L'Equipe de Direction Générale a acté l'engagement de travaux de concertation avec la direction accueil et gestion des manifestations (DAGM) concernant le rattachement du service « gestions des manifestations » à l'exclusion de la cellule « gestion des espaces ».

L'enjeu de ces rapprochements répond à plusieurs objectifs :

- Rapprochement des missions du service « gestion des manifestations » de la DAGM et du service « événementiel » de la DCRPNS,
- Recherche de synergie afin de renforcer les « faire-savoir » et la valorisation des événements externes et internes conçus et mis en œuvre par la Région sur l'ensemble du territoire.

II – LA CONCERTATION

La concertation sur ces changements organisationnels s'est articulée autour de 4 axes :

1. Une première réunion de présentation du projet de concertation a été organisée le 31 mai 2023 avec les agents DAGM concernés (service « gestion des manifestations » à l'exclusion de la cellule « gestion des espaces » qui rejoindra la DMI),
2. Puis une seconde réunion s'est tenue le 14 juin 2023 sous forme d'ateliers de co-construction avec ces mêmes agents et les agents du « service événementiel » de la DCRPNS. Une restitution de ces travaux a été effectuée par les responsables des services concernés aboutissant à une première ébauche de projet d'organisation.
3. Puis, une réunion d'information s'est tenue avec l'ensemble des agents de la DCRPNS avec une présentation du projet et des travaux en ateliers par le responsable du service événementiel de la DCRPNS,
4. Enfin, une réunion de synthèse, organisée le 20 juin 2023, a réuni l'ensemble des agents de la DCRPNS et des agents DAGM concernés avec restitution du projet d'organisation par les responsables de services concernés.

Cette démarche de concertation et de co-construction a permis l'émergence des points suivants :

- L'existence et l'amplification de bonnes habitudes de travail avec par exemple : la réunion hebdomadaire le mardi matin,
- La continuité d'un travail en transversalité et d'une collaboration menée efficacement entre les collègues sur le terrain,
- Le développement de véritables passerelles plus directes entre les parties « administratives » et « techniques »,
- L'anticipation des sollicitations pour favoriser la contribution de conseils techniques ou organisationnels entre les équipes,
- Le partage optimisé et actualisé du planning de l'activité pour faciliter la gestion des demandes en dernière minute.

En conclusion, il apparaît cohérent de créer un département globalisant l'activité événementielle de l'institution régionale, tout en maintenant une partie « conception, administration » et une partie « technique, logistique ».

Par ailleurs, une adresse mail (concertationdcrp@hautsdefrance.fr) a été mise à disposition des agents durant toute la période estivale pour prendre connaissance du projet d'organisation et formuler des questions et remarques.

Une réunion de restitution de la phase de concertation et de présentation de la nouvelle organisation s'est tenue le 19 septembre 2023 avec l'ensemble des agents de la DCRPNS, de la DAGM concernés et des organisations syndicales avant présentation au CST du 9 octobre 2023.

III PROPOSITIONS D'ORGANISATION

A/ Département évènementiel

Le rapprochement des missions des services « gestion des manifestations » de la DAGM et « évènementiel » de la DCRPNS conduit à la **création d'un Département Evènementiel**.

Ce département comprend un poste de responsable de département (A1.4) par transformation d'un poste de scénographe (Graphiste A4) issu de la cellule Création.

Ce département est constitué :

D'un service Evènementiel et Cohésion constitué :

- d'un poste de responsable de service (A2.1),
- d'un assistant de projet évènementiel (C1 – Magasinier)
- d'un assistant évènementiel (B3 – Assistant administratif et financier)
- d'un gestionnaire administratif et financier (B2)
- de deux régisseurs généraux (A4)
- d'un chargé de mission Communication par l'objet (A3)
- d'un poste de chargés de mission salons professionnels (A3)
- d'un poste de Responsable de projet salons professionnels (A2.2) par transformation d'un poste de chargé de mission salons professionnels (A3) (poste occupé et en accord avec l'agent) en raison du pilotage opérationnel des dossiers avec les directions thématiques, les partenaires extérieurs et la commande publique.
- de 6 chargés de projet évènementiel (A3 – chargé de communication) : 3 postes de chargés de projet évènementiel issus de l'ancienne organisation, 2 transformations de poste de chargés de mission évènementiel (A3) (dont un poste occupé et en accord avec l'agent) et une transformation de poste de responsable de projet évènementiel (A2.2) afin d'harmoniser l'intitulé des postes au regard de la similitude des missions confiées.

D'un service Gestion des manifestations constitué :

- d'un poste de Responsable de service (A2.1) et d'un poste de gestionnaire administratif (B2)
- d'un **secteur Manifestations extérieures** composé d'un poste de manager d'équipe (B1), d'un poste d'assistant technique (B3), et de 7 agents du parc scénique (C1)
- d'un **secteur Régie Sièges** composé de trois postes de technicien de régie (B1) dont un par transformation du poste d'assistant administratif (B3) issu du Secteur Relations publiques et institutionnelles et d'un poste d'agent des interventions techniques (C2)
- d'un **secteur Matériels scéniques** composé d'un poste de manager d'équipe (B1), d'un poste d'assistant administratif (B3), de trois assistants techniques (B3) et de deux agents du parc scénique (C1)

Ces ajustements conduisent de fait à la suppression de la Direction accueil et gestion des manifestations (DAGM) (cf. Rapports DMI et DARRU)

B/ Ajustements complémentaires

Il est proposé de transformer un poste de journaliste plurimédia (A4 – journaliste) en poste de community manager journaliste (A3 – Community manager) dans la **cellule Social Média et Rédaction** portant à 6 postes de Community manager et 2 postes de journalistes plurimédia.

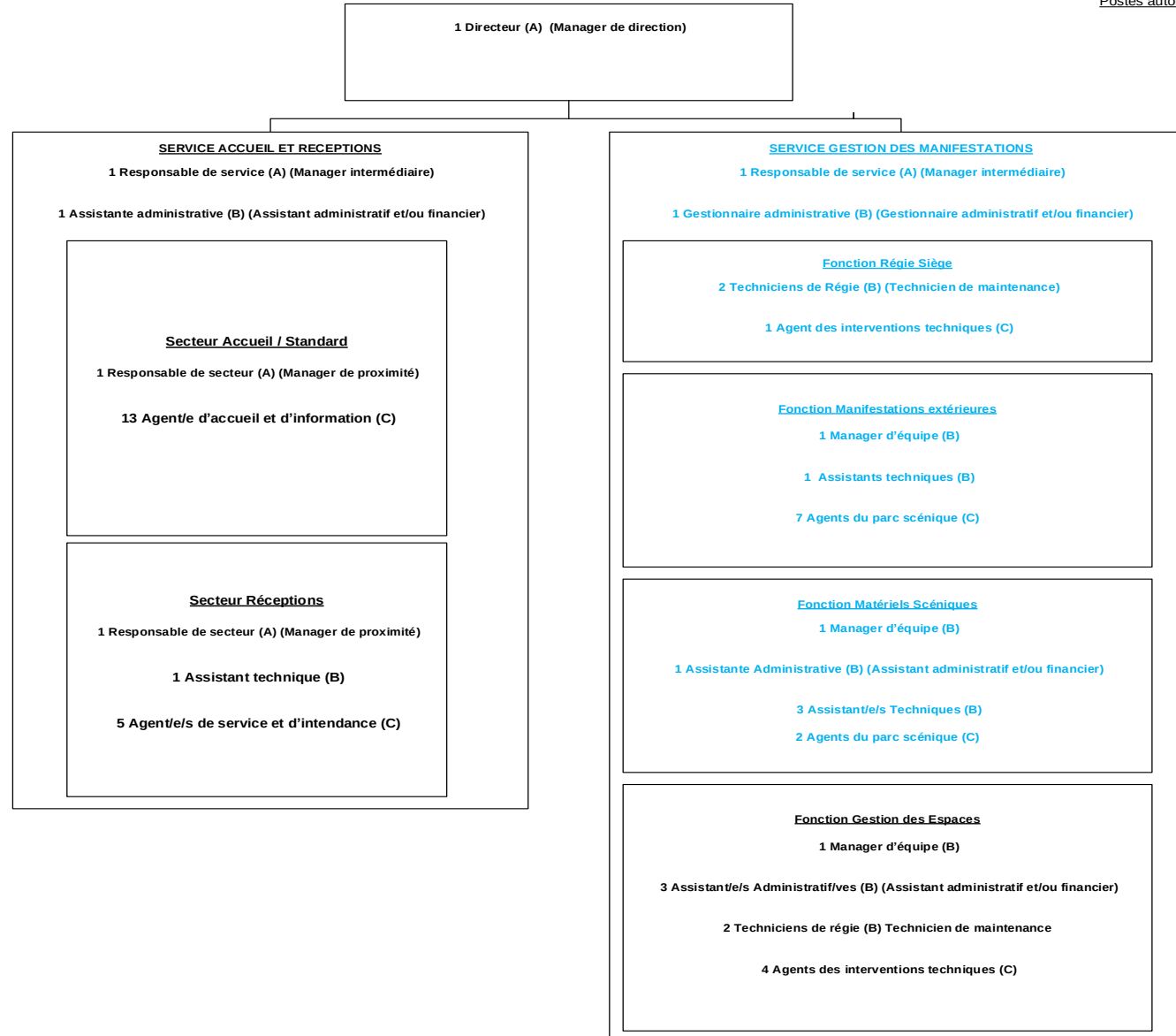
Au service Numérique, il est proposé de transformer un poste de chargé de projet Web et Réseaux Sociaux (A3 - Community manager) en poste de Community & traffic Manager (A3). En complément des missions du community manager qui permettent de garantir une présence efficace et la réputation d'une marque sur les réseaux sociaux, les missions du traffic manager se concentrent sur la publicité et l'analyse statistique du comportement des internautes.

Au niveau de la **Cellule direction**, il est proposé de transformer le poste de Conseiller technique Media planner (A2.2) en poste de Conseiller technique projets transversaux et stratégiques (A2.2).

Direction Accueil et Gestion des Manifestations

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 03/10/2022

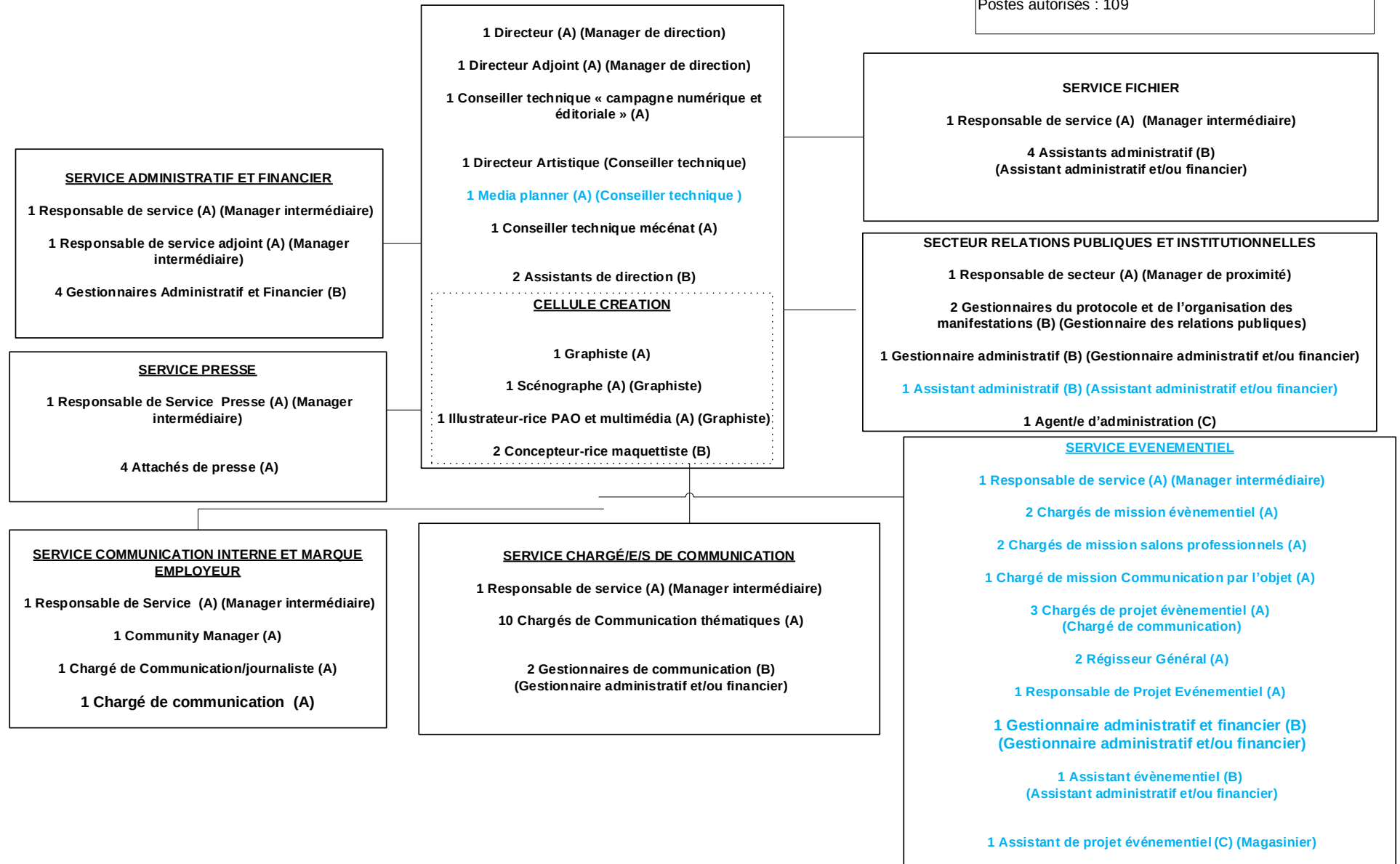
Postes autorisés : 55



DIRECTION DE LA COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES ET NOUVEAU SIECLE

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST du 15/05/2023

Postes autorisés : 109



DEPARTEMENT PRODUCTION DE CONTENUS

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

SERVICE NUMERIQUE

1 Responsable de Service Web (A) (Manager intermédiaire)

**1 Intégrateur Web (A)
(Chargé de communication)**

2 Graphistes Web designer (A) (Graphiste)

**2 Développeurs Web (A)
(Concepteur Développeur)**

2 Chargés de projet Web (A) (Community manager)

1 Chargé de projet web et réseaux sociaux (A) (Community manager)

**1 Vidéaste / Concepteur maquettiste (B)
(photographe vidéaste)**

SERVICE IMAGE

1 Responsable de Service Vidéo (A) (Manager intermédiaire)

3 Journalistes reporter d'images (A) (Journaliste)

1 Graphiste / Photographe (A) (Graphiste)

1 Monteur Concepteur (B) (Vidéaste)

2 Vidéastes (B) (Vidéaste)

1 Chargé d'opération (B)

2 Photographes (B)

1 Réalisateur (A) (Journaliste)

1 Iconographe (B) (Assistant administratif et/ou financier)

**1 Assistant de production (B)
(Assistant administratif et/ou financier)**

CELLULE SOCIAL MEDIA ET REDACTION

3 Journalistes plurimedia (A) (Journaliste)

5 Community managers journalistes (A) (Community manager)

DEPARTEMENT EQUIPEMENT LE NOUVEAU SIECLE

**1 Responsable de département (A)
(Manager de direction)**

1 Assistant de direction (B)

1 Régisseur Général (A)

2 Cadres administratif et financier (A)

1 Adjoint au Régisseur Général (A)

1 Gestionnaire administratif (B)

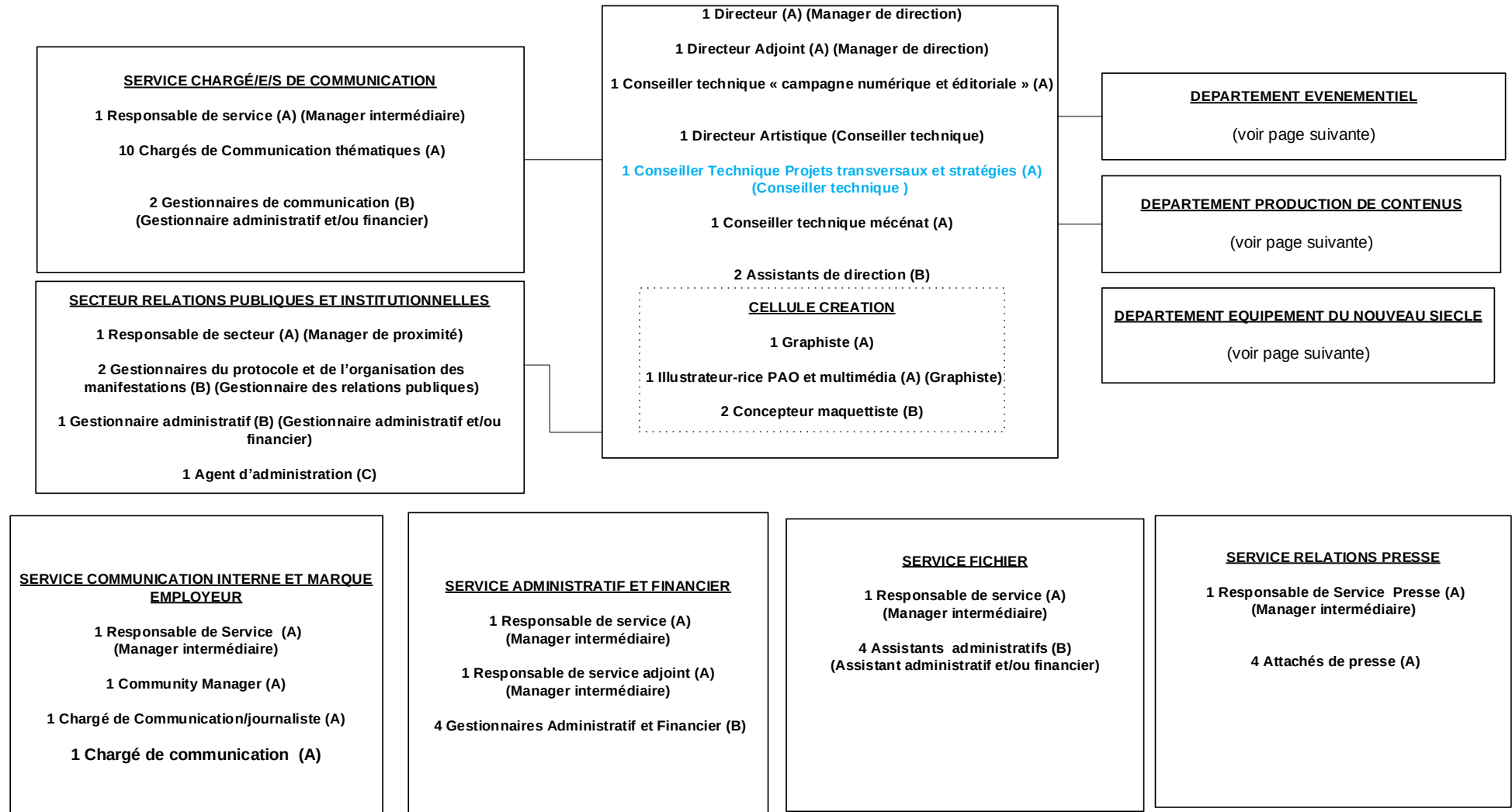
**1 Gestionnaire de programmation, promotion et communication
« Nouveau Siècle » (B)
(Gestionnaire des relations publiques)**

1 Gestionnaire des relations publiques (B)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES ET NOUVEAU SIECLE

**HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST du 09/10/2023**

Postes autorisés : 130



DEPARTEMENT PRODUCTION DE CONTENUS

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

SERVICE NUMERIQUE

**1 Responsable de Service Web (A)
(Manager intermédiaire)**

**1 Intégrateur Web (A)
(Chargé de communication)**

**2 Graphistes Web designer (A)
(Graphiste)**

**2 Développeurs Web (A)
(Concepteur Développeur)**

**2 Chargés de projet Web (A)
(Community manager)**

**1 Community et trafic manager (A)
(Community manager)**

**1 Vidéaste / Concepteur maquettiste (B)
(photographe vidéaste)**

SERVICE IMAGE

**1 Responsable de Service Vidéo (A)
(Manager intermédiaire)**

3 Journalistes reporter d'images (A) (Journaliste)

1 Graphiste / Photographe (A) (Graphiste)

1 Monteur Concepteur (B) (Vidéaste)

2 Vidéastes (B) (Vidéaste)

1 Chargé d'opération (B)

2 Photographes (B)

**1 Réalisateur (A)
(Journaliste)**

**1 Iconographe (B)
(Assistant administratif et/ou financier)**

**1 Assistant de production (B)
(Assistant/e administratif et/ou financier)**

CELLULE SOCIAL MEDIA ET REDACTION

2 Journalistes plurimedia (A) (Journaliste)

6 Community managers journalistes (A) (Community manager)

DEPARTEMENT EQUIPEMENT LE NOUVEAU SIECLE

**1 Responsable de département (A)
(Manager de direction)**

1 Assistant de direction (B)

1 Régisseur Général (A)

2 Cadre administratif et financier (A)

1 Adjoint au Régisseur Général (A)

1 Gestionnaire administratif (B)

**1 Gestionnaire de programmation, promotion et communication
« Nouveau Siècle » (B)
(Gestionnaire des relations publiques)**

1 Gestionnaire des relations publiques (B)

DEPARTEMENT EVENEMENTIEL

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

SERVICE GESTION DES MANIFESTATIONS

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Gestionnaire administrative (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

FONCTION REGIE SIEGES

3 Techniciens de Régie (B) (Technicien de maintenance)

1 Agent des interventions techniques (C)

FONCTION MANIFESTATIONS EXTERIEURES

1 Manager d'équipe (B)

1 Assistant technique (B)

7 Agents du parc scénique (C)

FONCTION MATERIELS SCENIQUES

1 Manager d'équipe (B)

1 Assistant Administratif (B) (Assistant administratif et/ou financier)

3 Assistants Techniques (B)

2 Agents du parc scénique (C)

SERVICE EVENEMENTIEL ET COHESION

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Chargé de mission salons professionnels (A)

1 Responsable de projet (A)

1 Chargé de mission Communication par l'objet (A)

6 Chargés de projet événementiel (A)
(Chargé de communication)

2 Régisseur Général (A)

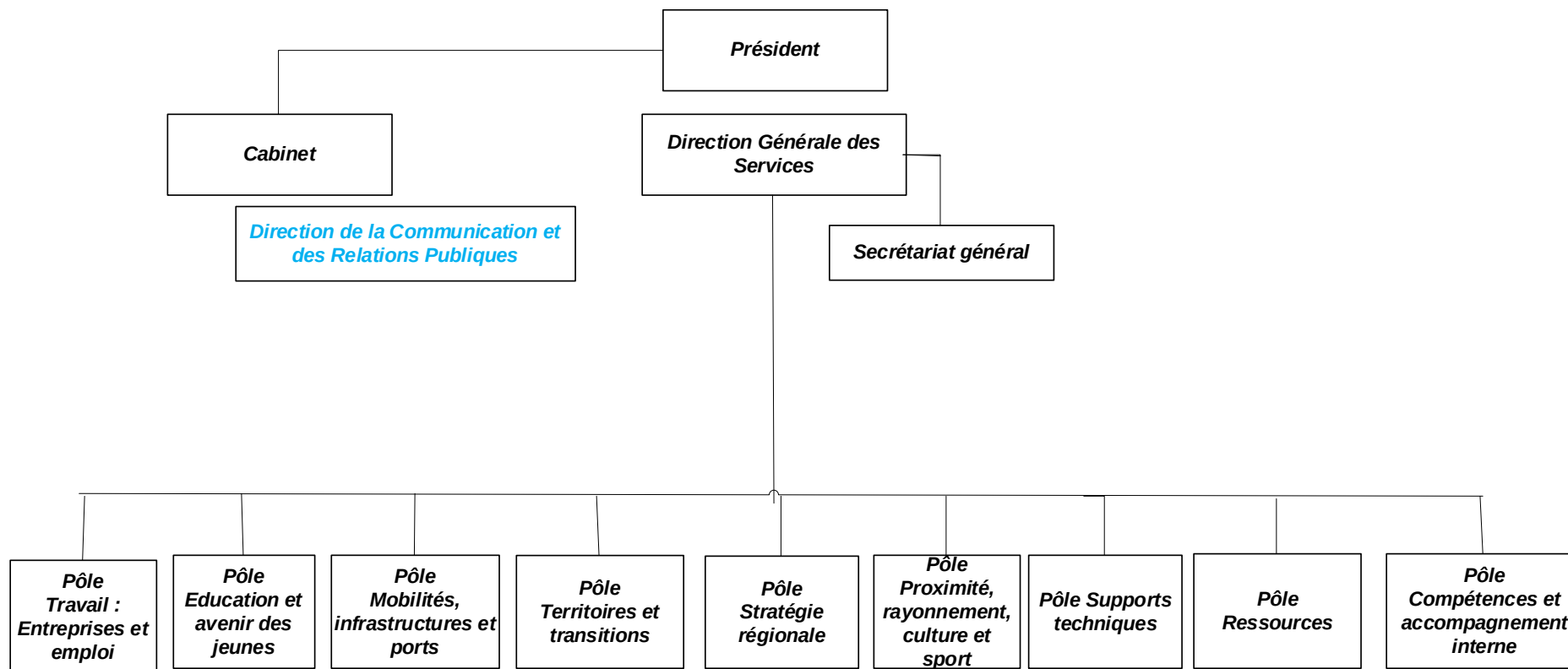
1 Gestionnaire administratif et financier (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Assistant événementiel (B)
(Assistant administratif et/ou financier)

1 Assistant de projet événementiel (C) (Magasinier)

REGION HAUTS-DE-FRANCE

HAUTS DE FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE



REGION HAUTS-DE-FRANCE

HAUTS DE FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 09/10/2023

